

## Dispositif Alternance Inclusive

### DUREE



**4** mois (570 heures) en alternance  
ESRP de Béterette : **1** semaine/mois  
Structure accueillante : **3** semaines/mois

### EFFECTIF



**12** places

### MODALITES

Entrées/sorties permanentes  
En partenariat avec l'Entreprise  
d'accueil

Ouverture de droit à rémunération conforme à la réglementation en vigueur

### PUBLIC

La formation est accessible à un public âgé de plus de 16 ans et en situation de handicap.

### PRE REQUIS

Posséder la qualité de «travailleur handicapé » (RQTH) sur décision CDAPH (MDPH) avec un accord de prise en charge Assurance maladie,

Avec un accord d'orientation émis par la MDPH,

La validation d'un projet professionnel nécessitant une formation de droit commun est nécessaire.

Des besoins d'adaptation ou d'aménagements spécifiques, en lien avec la situation de handicap sont requis.

Un projet d'insertion professionnelle, doit avoir été élaboré. Il doit être compatible avec la situation de santé de la personne, qui nécessite d'être sécurisé et adapté, via un stage long en entreprise. Un lieu de stage en alternance et une mission adaptée à sa situation de santé sont également requis.

### OBJECTIFS

Accompagner en situation de travail des personnes reconnues «travailleurs handicapés» et des professionnels dans leur entreprise (collègues, management, tuteur) pour une mise en œuvre de conditions favorables à une insertion professionnelle durable.

#### ▪ Pour les personnes accompagnées :

- Développer les habiletés socio-professionnelles.
- Améliorer la communication professionnelle.
- Développer la posture professionnelle (sens de l'organisation, méthode, gestion des situations de travail,...).
- Consolider l'employabilité.

#### ▪ Pour les structures accueillantes :

- Proposer une interface entre la personne accompagnée et la structure accueillante.
- Favoriser l'adaptation des conditions d'accueil.
- Informer des aides / aménagements / adaptations favorisant l'inclusion.

## CONTENU DU DISPOSITIF

### Alternance de 4 périodes à l'ESRP

- Formaliser les compétences acquises.
- Développer des compétences complémentaires "métier".
- Se perfectionner dans l'utilisation d'outils « métier » (ex : logiciels).
- Conforter, ajuster sa posture, en lien avec les codes et les besoins de l'entreprise.

### Avec 3 périodes en entreprise

- Réaliser des tâches identifiées, compatibles avec sa situation de santé, et y apporter des ajustements, si nécessaire.
- Apprendre en situation de travail.
- Intégrer et s'investir au sein d'un collectif de travail / Vivre le quotidien de l'entreprise.

#### ACCOMPAGNEMENT individuel et personnalisé par une équipe pluridisciplinaire :

- Conseiller en Insertion Professionnelle référent de l'action.
- Equipe médico-psycho-sociale (infirmier, médecin, psychologue du travail, neuropsychologue, assistante sociale).
- Le parcours sera encadré et supervisé par un référent de dispositif.

#### VALIDATION ET PERSPECTIVES

Elaboration d'un bilan concerté avec préconisations, transmis à la MDPH.

#### REMUNERATION et COUT

La rémunération est assurée par la région Nouvelle Aquitaine.

Le coût de la prestation est pris en charge par la Sécurité Sociale.



Locaux accessibles aux personnes en situation de handicap.  
Hébergement en chambres individuelles.  
8 chambres PMR.  
Service restauration midi et soir.



Lieu de formation :  
Pôle BETERETTE  
1 Avenue Nicolas Copernic  
64000 PAU

DI D1 07- Mise à jour juillet 2023